

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le 10 décembre, à 19 heures, les membres du conseil communautaire élus par les conseils municipaux des communes membres se sont réunis au Centre Socio-Culturel de Châteauneuf sur Cher sur la convocation qui leur a été adressée par le président, M. PELLETIER.

Titulaires présents : Mmes JOCHYMS, PERRIN, MM. BEDOILLAT, BROCHARD, CHEMAIN, CORDEAU, DE PAULE, DELMAS, DUSSAPIN, FAUCHER, GUILLOT, JOUANIN, JULLIEN, MARIÉ, MATHÉ, PELLETIER, PERCHET.

Suppléants présents : Mmes CHAUSSÉ, MARCADIER, M. BOUCHERAT.

Pouvoirs : M. COLSON à M. CORDEAU, M. BAROT à M. MATHÉ, Mme BARBIER à M. PERCHET.

Absents : MM. ANGLADE, HORZINSKI, Mmes CAGLIONI, PINCZON du SEL.
Mme MARCADIER est désignée secrétaire de séance.

Après adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2013, à l'unanimité de ses membres présents, le conseil passe à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

à 22 voix pour et 1 voix contre :

- **APPROUVE** les tarifs de la REOM incitative pour l'année 2013, tels que proposés par le SMIRTOM du Saint Amandois, sur l'ensemble du territoire intercommunal ;

à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTE** la vente d'une partie de la parcelle de terre cadastrée section A n° 1741 « Lotissement Les Chargnes » sur la commune de Vallenay ;
- **ACCEPTE** les admissions en non-valeur d'une créance d'un montant de 576 € sur le Budget Général ;
- **DEMANDE** la reconnaissance de la ligne Bourges/St-Amand-Montrond/Montluçon par l'Etat comme prioritaire pour les travaux de modernisation et d'électrification à conduire en urgence ;
- **ACCEPTE** le versement d'un fond de concours d'investissement à la commune de Vallenay pour les travaux de reconstruction du pont de la Brûlée sur le canal au lieudit « La Pommeraie », dont le coût des travaux s'élève à 146 117.76 € HT soit 174 756.84 € TTC pour un montant de 15 % du montant HT soit 21 917.66 € ;
- **DEMANDE** le versement d'un fond de concours d'investissement à la commune de Châteauneuf sur Cher d'un montant de 49 713.74 € pour les travaux d'exécution d'un revêtement en enrobé sur les parkings « du Marché », « Rue Brune » et « du Champ Bon ».
- **CRÉE** un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (30/35^{ème}) à compter du 1^{er} mars 2014 ;
- **CRÉE** un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (22/35^{ème}) avec effet au 1^{er} février 2014 ;
- **DECIDE** de s'engager dans la démarche et d'adopter le document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- **DECIDE** de maintenir le tarif de la redevance d'assainissement collectif en régie à 1. 60 € le m3 pour la facturation 2014 ;
- **DECIDE** d'une participation financière du budget annexe de l'assainissement collectif au budget principal correspondant à 70 % de la rémunération brut de l'agent plus les charges de l'employeur ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Général et de l'Etat au titre de la DETR pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la commune de Levet au niveau du taux le plus élevé possible ;

- **ATTRIBUE** le marché relatif à la construction d'un nouveau système de traitement des eaux usées du hameau de Chérigny sur la commune de Venesmes à l'entreprise VEOLIA EAU – 59 Rue Sarrault – 18 200 ST AMAND MONTROND pour un montant de 109 917.00 € HT soit 131 460.73 € TTC ;
- **ACCEPTTE** l'offre du cabinet d'étude SEAF Ingénieurs Conseils concernant l'élaboration du dossier Loi sur l'Eau préalable à la construction d'une nouvelle station d'épuration sur les territoires des communes de Châteauneuf sur Cher et de Venesmes pour un montant de 4 200.00 € HT soit 5 023.20 € TTC ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Général au niveau du taux le plus élevé possible pour l'étude citée ci-dessus ;
- **VOTE** les tarifs de la surtaxe assainissement pour le budget en Délégation de Service Public pour l'année 2014 ;
- **ACCEPTTE** de contracter un prêt d'un montant de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre sur le budget assainissement DSP afin de financer la réalisation de travaux d'assainissement sur les communes de Châteauneuf, Levet et Lignièrès ;
- **ACCORDE** à la scène musicale des « Bains-Douches » une subvention de 5 000 € au titre des actions entreprises pour le second semestre 2013 et une subvention complémentaire de 1 400 € à l'association « Musique en Boischaut Marche » au titre des actions entreprises au cours de l'exercice 2012/2013 ;
- **VOTE** des décisions modificatives sur le budget général, sur le budget assainissement en régie et sur le budget annexe de l'assainissement collectif en Délégation de Service Public ;
- **OUVRE** des crédits d'investissement au budget général 2014 à hauteur de 38 700 € ;
- **OUVRE** des crédits d'investissement au budget assainissement en DSP 2014 à hauteur de 57 000 € ;
- **OUVRE** des crédits d'investissement au budget assainissement en régie 2014 à hauteur de 50 000 € ;
- **ACCEPTTE** le renouvellement de contrat proposé par le prestataire informatique SEGILOG à compter du 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.